Jérôme Venière

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1771

Né à Meslay le Vidame (Eure et Loir), le Octobre 1753

Mort à Tours (Indre et Loire), le 19 Déc. 1781

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Confrère Jérôme Vénière

M. M. 616 – page 1 N° 1

Le Confrère Jérôme Venière, laïc, âgé de 17 ans, natif de Meslay le Vidame, diocèse de Chartres, fils de Messire Claude Venière, avocat au Parlement, juge et bailly du comté de Meslay et de Dame Anne Marie Bertier, lequel ayant fait ses humanités au collège de Vendôme, est entré à l'Institution de Paris le 31 mai 1771 et a été admis au nombre de nos confrères le 14 juin.

Mort en 1781

Nécrologe — le Confrère Jérôme Vesières mort le 19 X 1781 au collège de Tours

Mon Catalogue — le Confrère Jérôme Vesière, du diocèse de Chartres, reçu à Paris en 1772. Non

---

Né à Meslay-le-Vidâme (Eure et Loir) en octobre 1753
fils de Claude Vénière, avocat au Parlement et de Marie Anne Bertier
humanités à Vendôme
entré à Paris le 31 mai, reçu le 14 juin 1771 – 1771-1772 Institution de Paris
1772-73 Juilly préfet de pension
1773-74
1774-75 Angers 5
1775-76 " 4
1776-77 Nantes 3
1777-78 " 2
1778-79 Arras rhétorique
1779-80 " "
1780-81 Tours préfet
1781-82 " "

aucune ordination

Mort à Tours le 19 Xbre 1781

M. M. 607, 5e catalogue, N 1626 =

Jérôme Vénière, du diocèse de Chartres, entré à Paris en 1771

M. M. 615, liste =

Jérôme Vésière, du diocèse de Chartres, entré en 1771

M.M. 613 p. 104 N. 419 bis

Jérôme Vesnière né à Meslay le Vidame, dioc. Chartres 1753

reçu 14 juin 1771

5 et 4 à Angers + à Tours le 19 X. 1781

2 et 3 à Nantes

2 ans la phil. à Arras

1780-1781 Tours préfet des classes

MM 617 P 136 N 4691 =

Le confrère Jérôme Vésière, laïc

né à Meslay-le-Vuidame, dioc. Chartres, 17 ans 8 mois

fils de Claude Venière, avocat au Parlement, juge et bailly du comté de Meslay et Marie Anne Bertier

humanités à Vendôme

entré à Paris le 31 mai, reçu 14 juin 1771

pension 400# et entretien

F∴ M∴ cf. Arras